



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 10 856 243 297

Référence de l'avis : 22 64 A301460 03
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

7 COTE DE CHAPELET
64200 ARCANGUES

Numéro FIP : 640 04 24 6521508789 4 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 26/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 64059

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BAYONNE-ANGLET
SAID ANGLLET
11 RUE VAUBAN
64109 BAYONNE CEDEX

GOULET PAULINE
7 COTE DE CHAPELET
64200 ARCANGUES

Somme qui vous est remboursée

210,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

Vous serez remboursé prochainement par lettre-chèque.

Pour être remboursé plus rapidement à l'avenir, de manière plus sécurisée, communiquez vos coordonnées bancaires sur impots.gouv.fr. Elles seront utilisées pour vos prochains prélèvements ou remboursements.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP BAYONNE-ANGLET
SAID ANGLLET
11 RUE VAUBAN
BOITE POSTALE 11
64109 BAYONNE CEDEX

Revenu fiscal de référence : 21 368
Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Rappel : la communication de vos coordonnées bancaires est obligatoire.

Rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique « Mettre à jour vos coordonnées bancaires ».

Cet espace permet l'actualisation rapide et sécurisée des renseignements vous concernant.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : GOULET

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

C

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

1,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Total
Salaires.....	23742	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2374	
Salaires, pensions, rentes nets.....	21368	21368
Revenu brut global.....		21368
Revenu imposable.....		21368
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴		1226
Décote.....		- 235
IMPOT NET		
Total de l'impôt sur le revenu net.....		991
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :		
IMPOT SUR LE REVENU		
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :		991
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :		- 1201
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....		- 210
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE		
		210
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.		
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Revenu fiscal de référence ²⁵.....		21368
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :		
Plafond total de 2020.....	Déclar. 1 16062	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

4,20%